



Transports Publics du Chablais SA

Rapport 2011



Transports Publics du Chablais SA

Rapport 2011

Tous les montants indiqués dans ce rapport sont exprimés en francs suisses.

Sommaire

Introduction	6	Billet du Président	17	IV	Projets en cours
	8	Organes de la société au 31 décembre 2011	19	V	Projets réalisés
Généralités	9	Treizième rapport du Conseil d'administration	20	VI	Compte de résultat
	9	I Assemblée générale des actionnaires du 29 juin 2011	20	VII	Bilan
	9	II Administration	22		Rapport de l'organe de révision
	10	III Exploitation	23		Compte des immobilisations
	10	1. Trafic	25		Compte des objets inachevés
	13	2. Promotion	26		Compte de résultat
	14	3. Travaux d'entretien	28		Compte de bilan
	16	4. Personnel	29		Tableau de financement
			30		Annexe aux comptes de l'exercice 2011
Finances			32		Prestations de trafics et produits de transport 2011
			36		Données statistiques chronologiques
			37		Compte d'exploitation
			38		Etat du matériel roulant au 31 décembre 2011
Statistiques					
Impressum			42		

Billet du président



Le résultat du 13^e exercice de notre entreprise dégage un léger bénéfice opérationnel, mais nous relevons un tassement, voire une diminution des recettes voyageurs sur les lignes ferroviaires du BVB et de l'AOMC. Ce bilan s'explique par un hiver 2010-2011 mitigé, des conditions météorologiques très défavorables en été ainsi que par l'évolution économique liée à la cherté du franc. Il en va de même pour l'ASD, eu égard aux importants chantiers de rénovation ayant entraîné une interruption de l'exploitation durant quatre mois.

En revanche, nous enregistrons, avec satisfaction, une augmentation sensible des recettes de l'AL, grâce à la présence des écoles internationales à Leysin.

Après les opérations d'assainissement de notre caisse de pensions en 2010, nous devons hélas constater une détérioration de notre taux de couverture. En effet, celui-ci passe de 90 % au 1^{er} juillet 2010 à 85.4 % au 31 décembre 2011. Cet

état de fait provient du comportement on ne peut plus volatil des marchés financiers et boursiers. La situation de notre caisse de pensions nous préoccupe tout particulièrement puisque, depuis plusieurs années, l'entreprise et le personnel supportent une cotisation d'assainissement de 4 %.

En 2011, nous avons poursuivi nos grands travaux de rénovation de l'infrastructure ferroviaire dans le cadre de la convention de prestations 2011-2012. Ces importants chantiers, touchant surtout l'ASD, totalisent 22.4 millions de francs. Nous continuerons d'améliorer notre infrastructure les années prochaines au travers des projets actuellement en discussion dans la convention de prestations 2013-2016.

Suite aux recommandations de l'Office fédéral des transports, nous déposerons, courant 2012, un dossier complet pour l'installation d'un block de sécurité sur l'ASD. Celui-ci sera financé par des montants inscrits dans les conventions

de prestations 2011-2012 et 2013-2016. Nous entreprenons toutes les démarches utiles pour la mise en exploitation de ce système sécuritaire au printemps 2013.

En ce qui concerne le dossier TPC 2020, nous pensons le finaliser en 2012. Ce projet prévoit le passage de la tension nominale de l'AOMC de 750 à 1'500 V, entraînant de ce fait la modernisation complète du parc de matériel roulant de cette ligne. La direction débat avec le constructeur ferroviaire retenu, suite à la mise en soumission selon la loi sur les marchés publics. Des échanges ont également cours avec d'autres entreprises ferroviaires régionales vaudoises, afin de rationaliser au mieux les futures acquisitions de matériel roulant.

Notre entreprise a été associée très étroitement aux réflexions du projet Chablais Agglo. Après validation par le Comité de pilotage du scénario prévoyant de concentrer l'urbanisation

future dans les centres déjà existants et d'améliorer le tracé de la ligne AOMC entre Aigle et Monthey, le projet d'agglomération Monthey – Aigle a été déposé auprès des instances fédérales en décembre 2011.

Les communes de Monthey et Collombey-Muraz ont décidé de confier à CarPostal et à notre entreprise l'exploitation de leur nouvelle ligne urbaine couvrant leur territoire respectif à partir de janvier 2012. Pour remplir ce mandat, nous avons

engagé six chauffeurs de bus supplémentaires et acquis deux bus adaptés à ce type d'exploitation.

Répondre aux besoins de transports scolaires de l'arrondissement de Villeneuve a exigé l'achat d'un autobus articulé d'occasion afin d'assurer les courses scolaires les plus chargées. Les TPC sont actuellement en contact avec le Service de la mobilité du canton de Vaud pour renforcer l'offre de courses régionales entre Aigle et Villeneuve.

Suite à des demandes répétées de la clientèle du plateau de Villars, nous avons renforcé l'offre de la ligne de bus Aigle-Ollon-Villars en y ajoutant une paire de courses durant l'après-midi.

Depuis cette année, cadres et chefs de service de l'entreprise bénéficient d'un coaching professionnel. L'objectif de cette opération vise à clairement améliorer la conduite du personnel. Grâce à

cet encadrement, le style de management devrait déboucher sur une conduite renforcée et participative de la chaîne de commandement aux travers des différents niveaux hiérarchiques.

A l'issue de ce bref tour d'horizon, je me dois d'adresser mes remerciements aux membres du Conseil d'administration ainsi qu'aux collaboratrices et aux collaborateurs des TPC. Leur engagement quotidien, leur bonne volonté et leurs compétences forment le cœur même de l'entreprise. Sans elles et sans eux, le paysage des transports publics chablaisien ne serait pas ce qu'il est.

Frédéric Borloz
Président



Organes de la société au 31 décembre 2011

I Conseil d'administration

Président

M. Frédéric Borloz, député, Aigle

Vice-président

M. Jean-Jacques Rey-Bellet, ancien conseiller d'Etat, Saint-Maurice

Membres nommés par le Conseil d'Etat vaudois

M. Frédéric Borloz*, député, Aigle

M. Vincent Krayenbühl*, chef du Service de la mobilité du canton de Vaud, Aubonne

Membre nommé par le Conseil d'Etat valaisan

M. Jean-Jacques Rey-Bellet*, ancien conseiller d'Etat, Saint-Maurice

Membres nommés par les communes

M. Jean-Luc Chollet*, syndic, Ollon

M. Daniel Delaloye, vice-président, Collombey-Muraz

M. Luc Fellay, président, Champéry

M. Michel Flückiger, syndic, Bex (jusqu'au 30 juin 2011)

M. Pierre-Alain Karlen, syndic, Noville

M. Fernand Mariétan*, président, Monthey

M. Pierre Rochat, syndic, Bex (depuis le 1^{er} juillet 2011)

M. Claude Tommasini, municipal, Ormont-Dessous

M. Jean-Marc Udriot, syndic, Leysin

Membres nommés par l'assemblée générale, en fonction jusqu'à l'assemblée de 2011

M. Raymond Monay, directeur Télé Champéry-Crosets Portes du Soleil SA, Troistorrens (jusqu'au 29 juin 2011)

M. Patrick von Büren, directeur Hôtel Pré-Fleuri, Ecublens (jusqu'au 29 juin 2011)

Secrétaire du Conseil d'administration et du Comité de direction

M. Claude Oreiller, directeur, Massongex

* Les administrateurs dont le nom est suivi d'un astérisque forment le Comité de direction

II Organe de révision

Ernst & Young SA, Lausanne

III Direction

Directeur

M. Claude Oreiller

Sous-directeurs

M. Olivier Bournoud, chef du service administratif

M. Daniel Flückiger, chef du service technique

Mandataire commercial

M. Raymond Favre, chef du service d'exploitation ferroviaire

Treizième rapport du Conseil d'administration

sur l'exercice 2011, présenté à l'assemblée générale des actionnaires du 27 juin 2012.

I Assemblée générale des actionnaires du 29 juin 2011

La douzième assemblée générale des TPC s'est déroulée le 29 juin 2011. Elle a été suivie par 113 actionnaires représentant 669'872 actions sur un total de 875'000 actions. L'assemblée a approuvé le rapport de gestion et les comptes annuels 2010.

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat de la société Ernst & Young SA, laquelle a accepté de fonctionner en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2011.



II Administration

Au cours de l'année 2011, le Comité de direction a tenu quatre séances. Il a veillé à la bonne marche de la société, promu des initiatives et entrepris toutes démarches susceptibles de la développer. Il a apporté un soin tout particulier à la préparation de l'ensemble des dossiers pour le Conseil d'administration qui s'est réuni trois fois.

Caisse de pensions

Après le versement de CHF 8'692'478.- auprès de notre nouvelle caisse de pensions Profelia, nous avons atteint le taux de couverture de 90 % au 1er juillet 2010. Pour rappel, le versement a été financé par une mise de fonds de notre entreprise de CHF 3'192'478.- et un prêt de 5.5 millions de francs auprès des Retraites Populaires, à Lausanne.

L'évolution générale des marchés financiers et boursiers a, cependant, provoqué une détérioration du taux de couverture, lequel se monte à 85.4 % au 31 décembre 2011.

MSST

En 2011, l'assistant de sécurité TPC s'est notamment occupé :

- d'établir un plan d'action destiné à la gestion des dangers. Tous les services ont reçu ce document. Grâce à lui, de nombreux

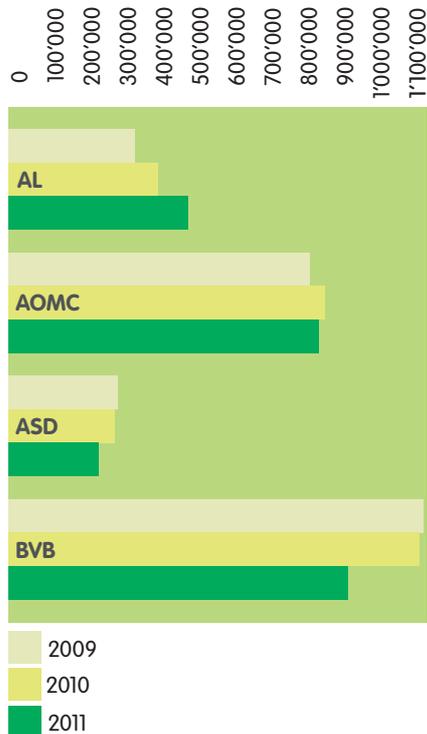
dangers ont pu être évités sur l'ensemble des sites de l'entreprise ;

- d'assurer la conformité aux normes incendie de la plupart des locaux utilisés par les employés ; cette opération se poursuivra en 2012 ;
- de réaliser la signalisation de secours et d'établir les plans de fuite en cas d'incendie dans les dépôts ferroviaires et routiers ainsi que dans les bureaux du siège de la société.

Pour répondre à l'OLT 3 (Ordonnance relative à la loi sur le travail), une formation de secouriste d'entreprise a été organisée. Plus de 20 de nos employés ont suivi ces cours en 2011. Une trentaine d'autres collaborateurs se formeront en 2012.

En relation avec cette formation, l'assistant sécurité a fait poser six défibrillateurs, destinés au personnel, dans des lieux stratégiques de l'entreprise.

Nombre de voyageurs transportés par trains



III Exploitation

1. Trafic

1.1 Chemin de fer

Recettes voyageurs (sans bagage et marchandise)	AL	AOMC	ASD	BVB	Total
Comptes 2010	1'330'615.55	2'102'379.39	992'073.67	3'690'797.94	8'115'866.55
Comptes 2011	1'625'103.03	2'009'092.64	896'156.90	3'243'005.86	7'773'358.43
Diff. cptes 2011-2010	294'487.48	-93'286.75	-95'916.77	-447'792.08	-342'508.12

Nous constatons une forte augmentation des recettes voyageurs sur l'AL, due principalement au flux des étudiants des diverses écoles internationales de Leysin.

En revanche, une baisse importante des recettes apparaît sur le BVB en raison d'une

diminution du nombre de skieurs transportés sur la ligne Villars-Bretaye. Cette érosion provoquée principalement par l'évolution du franc fort nous a valu de toucher une indemnité particulière.

Ce même constat s'impose pour l'AOMC et l'ASD. La baisse des recettes s'explique

également par les grands chantiers réalisés sur l'ASD, lesquels ont entraîné, durant les travaux, le remplacement des trains par des bus.

Nombre de voyageurs	AL	AOMC	ASD	BVB	Total
Individuels	108'249	303'573	65'837	777'984	1'255'643
Groupes	17'812	16'601	22'888	18'932	76'233
Abonnés	343'647	506'018	141'677	112'654	1'103'996
Total 2011	469'708	826'192	230'402	909'570	2'435'872
Total 2010	379'308	842'445	271'056	1'047'118	2'539'927
Total 2009	311'891	767'420	277'061	1'064'683	2'421'055

Le calcul du nombre de voyageurs (tableau ci-dessus) s'établit sur la quantité effective de titres de transport vendus pour les déplacements individuels et collectifs, ainsi que sur les comptages effectués durant une semaine complète en mars, juillet, septembre et novembre (du lundi au vendredi). Un

barème forfaitaire s'applique aux abonnements de parcours. Les participations rétrocédées pour les abonnements généraux et les cartes journalières sont divisées pour un prix moyen calculé pour un transport habituel sur la ligne concernée afin d'obtenir un nombre théorique de voyageurs.

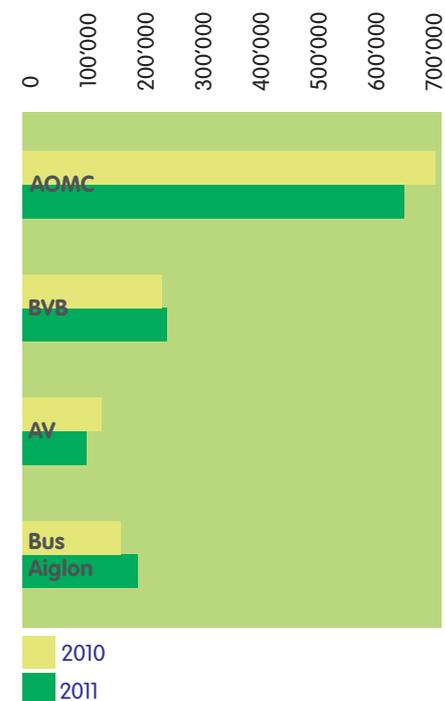
1.2 Service automobile (concessions TPC)

Le trafic des voyageurs se répartit comme suit :

Nombre de voyageurs	Individuels	Groupes	Abonnés	Total 2011	Total 2010
Lignes AOMC					
Troistorrents – Morgins	7'937	2'731	263'212	273'880*	293'030
Monthey – Choëx – Les Cerniers	8'350	294	270'165	278'809*	284'391
Val-d'Illiez – Les Crosets/Champoussin	4'459	1'710	102'655	108'824*	105'111
Lignes BVB					
Aigle – Ollon – Villars	59'785	1'449	159'970	221'204	218'199
Villars – Col de la Croix – Les Diablerets	4'240	128	4'368	4'368	3'707
Villars – Solalex	5'055	179	5'234	5'234	5'154
Aigle – Villeneuve (AV)	49'560	1'128	52'091	102'779	126'163
Bus Aiglon	73'709		88'835	162'544	159'510
Total des lignes	213'095	7'619	936'928	1'157'642	1'195'265

* Les chiffres ci-dessus comprennent les écoliers transportés sur les courses scolaires supplémentaires des communes de Troistorrents, Val-d'Illiez et Monthey.

Nombre de voyageurs transportés par bus



1.1 Transport public à la demande (TAD-Belfort)

Notre entreprise a confié plusieurs mandats techniques à la société RCSmobility basée à Aigle. Grâce à cette relation de confiance, nous avons pu déposer une offre de TAD destinée à couvrir les besoins en transports sur le Territoire de Belfort (France) couvrant 95 communes peuplées de 68'000 habitants. Vu la qualité de notre partenariat, les responsables des transports de la région de Belfort nous ont confié ce mandat pour la période 2011-2013 (après quoi, ce marché sera périodiquement remis en soumission). Pour ce faire, les TPC et RCSmobility ont créé une filiale commune dédiée au marché français. Cette structure permettra à notre entreprise d'atteindre les objectifs suivants :

- renforcer la collaboration avec RCSmobility en profitant de son expérience dans le TAD et de son expertise générale avec les outils informatiques de pointe ;
- améliorer notre efficacité dans la gestion de nos lignes de bus ;
- développer la marque «TAD=TPC/RCS» et offrir notre expérience sur d'autres marchés suisses et frontaliers ;
- favoriser la mise en place du TAD Chablais Agglo, concept qui a été accepté par le Copil de Chablais Agglo.

CarPostal

Les Transports Publics du Chablais exploitent en outre 12 autres lignes de bus dans le Chablais vaudois et valaisan sous contrat de La Poste Suisse/CarPostal :

Lignes	Longueur en km
– Aigle – Corbeyrier – Luan	11.980
– Le Sépey – La Forclaz	5.240
– Le Sépey – Col-des-Mosses	7.880
– Le Sépey – Leysin	6.560
– Ollon – Panex – Plambuit	7.700
– Saint-Gingolph – Vionnaz – (Monthey) – Aigle (en partenariat avec VSA/MOB)	23.860
– Bex – Fenalet	7.560
– Bex – Monthey	14.000
– Bex – Les Plans-sur-Bex	10.400
– Saint-Maurice – Lavey-les-Bains	4.350
– Saint-Maurice – Vérossaz	10.400
– Aigle – Vionnaz – Torgon – La Jorette	20.010

CarPostal est responsable d'établir les statistiques de ces lignes.

2. Promotion

Notre unité de production d'autocollants nous a permis d'accélérer le renouvellement des livrées de nos véhicules au meilleur coût. Ainsi, six bus, une rame, deux compositions et trois automotrices arborent maintenant la décoration signée Nadja Zimmermann, ancienne élève de l'ECAL.

Ce matériel d'impression a également rendu possible la décoration d'une automotrice au moyen d'œuvres du peintre aiglon Frédéric Rouge. Cette initiative constitue une première manifestation en vue du centième anniversaire de l'ASD que nous célébrerons en 2014.

Grâce à l'usage tous azimuts que nous pouvons faire de nos autocollants, bâches et autres visuels, l'image de la compagnie ne cesse de s'améliorer.

En matière de signalétique, la gare de Monthey dispose, depuis le mois de septembre, de trois écrans numériques. L'information des usagers est donc, à Monthey comme à Villars et à Aigle, utile, précise, et ajustée en temps réel.

L'édition 2011 de notre guide horaire général a inclut une carte schématique de l'entier du réseau TPC. Toujours aux couleurs de la compagnie, sa présentation a mis l'accent sur la lisibilité, à la demande de nos usagers.

Notre site Internet continue d'enregistrer une incessante hausse de fréquentation :

Années	Visites	Pages vues
2009	58'133	185'707
2010	87'776	242'108
2011	136'831	423'774

Horaires, films et participation à nos divers concours motivent les visites des internautes.

Nous avons poursuivi notre prospection en France afin de maintenir l'intérêt pour nos offres et conserver les contacts établis. Hélas, les longs travaux intervenus sur l'ASD ont diminué la fréquentation des groupes français (1'279 passagers en 2011 contre 2'403 en 2010).

Depuis cette année, le Musée des Traditions et des Barques du Léman ainsi que Glacier 3000 figurent dans notre nouveau dépliant promotionnel. Ces deux nouveautés complètent nos dix offres pour groupes.

Pour promouvoir ces destinations, nous avons participé à différents salons, tant en Suisse qu'en France :

- Salon de la Randonnée de Villars ;
- Ferien Berne ;
- Salon des comités d'entreprise à Strasbourg ;
- Salon des comités d'entreprise à Annecy.

Par ailleurs, nous avons également effectué diverses actions promotionnelles, dont :

- annonces-presse dans divers magazines suisses-alsémaniques ainsi que dans de nombreuses publications ;
- Villars Rando à Villars-sur-Ollon ;
- tous ménages (en partenariat avec le canton de Vaud) avec concours visant à inciter les automobilistes à prendre l'ASD durant les travaux sur la route des Mosses ;
- annonces sur Radio Chablais.

Pour l'été, nous avons proposé des offres estivales en autocar, en partenariat avec différents acteurs régionaux.

Après avoir servi de décor au film primé La petite chambre, nos lignes sont apparues dans plusieurs productions cinématographiques françaises et dans plusieurs émissions de la TSR.



3. Travaux d'entretien

La liste ci-après, intentionnellement complète et détaillée, présente l'inventaire et le suivi de l'entretien et des rénovations de nos véhicules, installations, ouvrages d'art et bâtiments.

3.1 Service des dépôts-ateliers TPC

AL

- Révision R1 de l'automotrice BDeh 4/4 312 et de la voiture pilote Bt 362 : révision des bogies, contrôle des organes de freins, contrôle des installations pneumatiques et électriques. Lors de cette révision, les châssis des bogies ont été contrôlés et les carrosseries réparées.

AOMC

- Révision R1 du wagon à rails X 955 : révision des cylindres de freins.
- Révision R1 de l'automotrice Be 4/4 101 : révision des bogies, contrôle des organes de freins, contrôle des installations pneumatiques et électriques.
- Révision R2 de l'automotrice BDeh 4/4 501 : révision complète des bogies, des organes de freins, contrôle du châssis et des installations pneumatiques et électriques, y compris des réducteurs et des moteurs de traction. La

carrosserie a été refaite aux nouvelles couleurs de la société.

- Révision R2 de l'automotrice BDeh 4/4 513 : révision complète des bogies, des organes de freins, contrôle du châssis et des installations pneumatiques et électriques, y compris des réducteurs et des moteurs de traction.
- Révision R3 de la voiture pilote Bt 532 : révision complète des bogies, des organes de freins, contrôle du châssis et des installations pneumatiques et électriques. Nous avons profité de cette immobilisation pour refaire la carrosserie aux nouvelles couleurs de la société.

ASD

- Révision R0 de la voiture pilote Bt 432 : profilage des roues et remplacement des essieux.
- La carrosserie de l'automotrice BDe 4/4 402 a été refaite aux nouvelles couleurs de la société.
- Fin de la réparation de l'automotrice BDe 4/4 404, accidentée le 27 août 2010 et révision complète des bogies, des organes de freins, contrôle du châssis et des installations pneumatiques et électriques. La carrosserie a été refaite aux nouvelles couleurs de la société.

- Fin de la réparation de la voiture-pilote Bt 431, accidentée le 27 août 2010. Le montage intérieur et le câblage sont exécutés au dépôt-atelier En Châlex et seront terminés dans le courant 2012.

BVB

- Suite des travaux de révision de l'automotrice BDeh 2/4 22 (portes et parties électriques). Travaux effectués selon temps à disposition.
- Révision R1 de l'automotrice Beh 4/8 91 : révision complète des bogies, des organes de freins, échange des roues et des bandages, révision des commandes d'essieux et réducteurs, contrôle du châssis et changement des couronnes de rotation. Modification des câbles entre la caisse et les bogies.
- Révision R1 de l'automotrice Beh 4/8 92 : révision complète des bogies, des organes de freins, échange des roues et des bandages, révision des commandes d'essieux et réducteurs, contrôle du châssis et changement des couronnes de rotation. Modification des câbles entre la caisse et les bogies. La carrosserie a été refaite aux nouvelles couleurs de la société et les autocollants seront posés courant 2012.





TPC

- Il est à relever qu'un grand nombre de pièces destinées à nos propres besoins (services des dépôts-ateliers et infrastructure) a pu être usiné dans nos ateliers.
- Un grand nombre d'heures a été consacré à la réparation de dégâts dus au vandalisme.

3.2 Service infrastructure

3.2.1 Installations électriques

AOMC

- Installation et mise en service de trois écrans d'information voyageurs pour les trains et les bus en gare de Monthey-Ville.
- Installation et mise en service de deux automates à billets à la halte de l'Hôpital (Monthey) et à la route de Morgins (Troistorrents).

BVB

- Installation et mise en service d'un automate à billets à la Gare de Villars.

3.2.2 Voie, domaines et bâtiments

ASD

- Transformation du dépôt ASD pour accueillir le service infrastructure.
- Elagage par hélicoptère sur le tronçon entre Exergillod et Les Planches.

- Fin des travaux d'élagage par hélicoptère sur le tronçon entre Les Planches et La Joux-Cra.

TPC

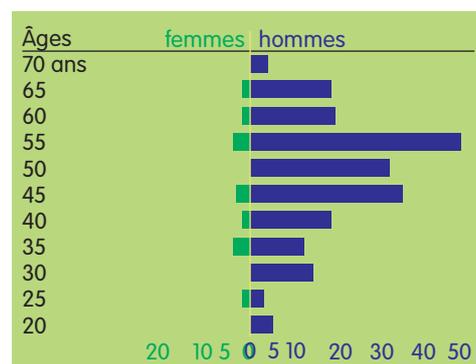
- Depuis début avril 2011, le personnel roulant dispose d'un local flambant neuf. Cet espace, situé au sous-sol de l'immeuble Beausite à Aigle, accueille nos collaborateurs entre deux tours de service.

4. Personnel

L'effectif du personnel au 31 décembre 2011 se répartit comme suit :

Personnel	2011	2010
Administration	15 pers.	15 pers.
Service des gares	19	20
Service des trains	59	60
Service infrastructure	26	21
Entretien des véhicules	35	40
CEB	4	4
Service automobile	34	29
CarPostal	18	18
Total TPC	210	207

Nombre d'employés par catégories d'âge et de sexe



Le taux de fidélité du personnel de l'entreprise est de 14.4 ans avec un âge moyen de 46 ans.

En 2011, six collaborateurs ont pris leur retraite :

- M. Jean-Pierre Anex
conducteur de locomotive BVB
46 ans de service
- M. Pierre Gunthard
ouvrier professionnel au dépôt
40 ans de service
- M^{me} Marie-Antoinette Boegli-Depierraz
agente commerciale
32 ans de service
- M. Jean-Paul Gerber
conducteur d'autobus AOMC
24 ans de service
- M. Ephrem Monnay
conducteur d'autobus AOMC
22 ans de service
- M^{me} Marlène Schacher
conductrice d'autobus AOMC
3 ans de service

Décès

Cette année, nous avons eu la tristesse de perdre deux collaborateurs, M. René Sauge et M^{me} Marie-Claude Manzini. M. René Sauge

est décédé le 24 juillet dans sa 54^e année; il travaillait depuis dix ans au dépôt du Bévieux. M^{me} Marie-Claude Manzini est décédée le 6 novembre dans sa 58^e année; elle travaillait depuis six ans comme agente commerciale.

Réorganisation du service électrique et création d'un service infrastructure

Afin d'utiliser de manière plus efficace et rationnelle nos équipes appelées à travailler à l'extérieur, nous avons décidé de regrouper le service électrique et le service de la voie en une seule entité. Sous l'appellation service infrastructure, cette réorganisation complète la refonte du service technique.

Le service infrastructure a son siège dans les locaux de l'ancien dépôt ASD. Cette réorganisation est en vigueur depuis le 11 avril 2011.

IV Projets en cours

Amélioration de notre tête de ligne aux Diablerets

L'étude d'un projet de réalisation d'une surface commerciale sur notre parcelle de la gare des Diablerets avait reçu l'aval du Conseil d'administration. De ce fait, les TPC ont mis à l'enquête publique le dossier complet touchant à cette réalisation. Or, cette démarche a entraîné une série d'oppositions. Nous poursuivrons cependant nos réflexions afin de valoriser cette parcelle située à l'entrée du village.

Gare du Sépey

Au vu de la dégradation avancée du faisceau de voies arrivant en gare du Sépey, la direction a décidé de rénover ce tronçon. Dans le cadre de cette rénovation, elle a également saisi l'opportunité de revoir complètement la gare existante. En effet, celle-ci ne répond plus aux besoins actuels ni aux dispositions légales en vigueur.

Les TPC ont donc prévu un changement complet du faisceau de voie. Cette infrastructure passera ainsi de trois à deux voies, afin d'aménager un nouveau quai central et des accès couverts. La sécurité et le confort des voyageurs s'en trouveront améliorés. De plus, un bâtiment sera érigé à l'extrémité des voies. Il accueillera plusieurs locaux : installations de sécurité, rangement du

matériel de déneigement ainsi qu'un lieu destiné aux voyageurs.

A cette fin, notre service technique a déposé un premier dossier d'approbation des plans auprès de l'OFT courant 2011. A l'issue de différentes remarques de cet office et de la Commune d'Ormont-Dessous, le service technique revoit le dossier final pour transmission à l'OFT en avril 2012.

Agrandissement du dépôt En Châlex

Lors de la conception du dépôt AOMC En Châlex, le bureau Geilinger préconisait de réaliser un dépôt à six voies. Or, pour des questions budgétaires, le nombre de voies a été ramené de six à quatre. Dans un premier temps, ce dépôt-atelier répondait parfaitement aux tâches à effectuer pour l'AOMC. Mais depuis le 1er janvier 2008, les activités des ateliers-dépôts de l'Aigle-Leysin et de l'Aigle-Sépey-Diablerets ainsi que certaines tâches du Bex-Villars-Bretaye (Bévioux) ont été entièrement transférées En Châlex.

A l'usage, ce regroupement démontre que l'espace de travail à disposition est trop exigu. Un agrandissement s'avère de ce fait indispensable.

Afin de définir précisément les besoins, la direction a fait appel à M. Peter Gerber, expert indépendant. Ce dernier conclut dans son rapport que l'agrandissement souhaité comprendrait la pose de deux voies intérieures, la création de locaux de

lavage, de menuiserie, de serrurerie et de stockage pour un coût avoisinant 4 millions de francs.

Travaux d'assainissement et d'agrandissement du dépôt du Bévioux

Le Conseil d'administration a pris acte de la nécessité d'entreprendre des travaux d'assainissement et d'agrandissement du dépôt du Bévioux, selon la planification présentée par la direction :

- mise en conformité du traitement des eaux, mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées ;
- démolition et reconstruction des magasins pour améliorer le stockage des huiles et peintures ;
- agrandissement du dépôt et création d'une fosse pour l'entretien et le remisage des rames modernes (Beh 4/8 91-93).

Devant l'importance de l'investissement prévu – de l'ordre de 2.9 millions de francs – le Conseil d'administration a décidé de nommer une Commission de construction composée de trois administrateurs, assistés par la direction.

Début 2011, la Commission de construction rend son rapport et conclut au maintien du dépôt-atelier du Bévioux et demande de procéder sans délai aux travaux projetés.

Le service technique s'attèle à la préparation des dossiers de soumissions des nouvelles constructions. Dans le même laps de temps, il procède à la démolition des magasins existants.

Garage bus des lignes automobiles

Nous continuons les démarches entreprises au vu de l'impossibilité avérée de construire un dépôt-garage sur le plateau de Villars pour la ligne Aigle-Ollon-Villars (AOV). La direction étudie l'éventualité de concentrer, sur l'emplacement En Châlex, l'ensemble des tâches d'entretien du parc de bus TPC, y compris le transfert des activités actuellement effectuées au CEB (Centre d'Entretien des Bus), à Collombey.

Suite de l'assainissement des passages à niveau (PN)

En été 2011, le Canton de Vaud a mis à l'enquête le projet du carrefour routier du Lombard qui a soulevé plusieurs oppositions.

En parallèle, le service technique des TPC a déposé le dossier d'approbation des plans auprès de l'OFT.

Dans le cadre de la planification des travaux, les TPC et le service des routes du Canton de Vaud ont convenu de la création d'un giratoire provisoire en 2012 et de l'installation du PN définitif, équipé de barrières et de feux. Les travaux

routiers finaux se dérouleront en 2014. Cette manière de faire limitera l'interruption d'exploitation de l'AOMC en 2012. En outre, elle nous permettra de profiter de l'interruption prévue de cette ligne en 2014 pour procéder au changement de la crémaillère.

Modernisation du block de ligne AOMC, partie plaine

Après analyse de différentes variantes, la direction a décidé de moderniser la télécommande pour la circulation des trains AOMC (avec écrans informatiques) et de créer un centre commun de gestion du trafic à Aigle. Ce service gèrera les lignes munies de block de ligne (ASD et AOMC) ainsi que l'AL qui n'en possède pas. La mise en œuvre de la nouvelle télécommande AOMC est prévue pour fin 2012.

La modernisation du block de ligne AOMC, partie plaine, demeure pour l'instant liée aux décisions du projet d'Agglo relatives aux corrections éventuelles du tracé de la ligne.

Block de ligne ASD

Au printemps 2011, le service technique a lancé un appel d'offres selon la loi sur les marchés publics. En octobre, la commande a échu à l'entreprise qui avait réalisé les installations de

sécurité sur les tronçons Villars-Bretaye et Chemex-Champéry.

Le dossier de demande d'approbation des plans est en cours d'élaboration en vue d'une obtention d'autorisation de la part de l'OFT courant 2012.

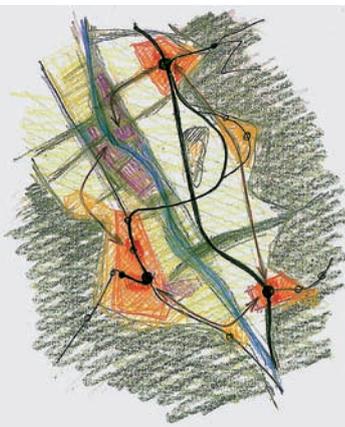
Modernisation de la ligne de contact sur l'ASD

Les travaux de génie civil entre Plambuit et Les Planches ont eu lieu au printemps 2011. Durant l'été, le service technique a lancé un appel d'offres selon la loi sur les marchés publics concernant la construction de la nouvelle ligne de contact.

Les travaux se dérouleront au cours du premier semestre 2012.

Projet d'agglomération

Notre entreprise participe de très près aux réflexions du projet Chablais Agglo. Avec 45'000 habitants et 17'000 emplois, Chablais Agglo réunit les communes d'Aigle, Monthey, Masongex, Bex, Collombey-Muraz et Ollon. Lors des premières réflexions sur les orientations stratégiques, plusieurs questions fondamentales ont surgi sur les pouvoirs de décision et les moyens de gestion de la planification territoriale à instaurer. Pour l'ensemble de l'agglomération, la



nécessité d'améliorer la liaison ferroviaire Aigle-Monthey est prioritaire. Le comité de pilotage de Chablais Agglo a validé le scénario visant à concentrer l'urbanisation future dans les centres déjà existants. De même, il a accepté la variante d'amélioration de la ligne ferroviaire entre Monthey et Aigle. Celle-ci implique un objectif ambitieux : réduire à 10 minutes le temps de parcours entre Aigle et Monthey (contre 21 aujourd'hui).

Le projet Chablais Agglo a été transmis à la Confédération en décembre 2011 par le comité de pilotage.

TPC 2020

Pour rappel, le projet TPC 2020 comprend :

- le passage à 1'500 V de la ligne AOMC ;
- l'acquisition de nouveaux véhicules pour l'AOMC ;
- l'élimination d'anciens véhicules obsolètes et peu fiables comme les ex BLT 101 – 105, les 511 – 514 de l'AOMC.

L'appel d'offre selon les marchés publics pour le nouveau matériel roulant s'est terminé en mars 2011. L'ouverture des offres débouche sur plusieurs variantes possibles. Celles-ci ont trait aux quantités et aux types de véhicules envisageables.

Afin d'obtenir un avis objectif sur les meilleurs choix à effectuer, la direction a mandaté le

bureau Roland Ribl et Associés (RR&A), spécialistes en transports publics. Ces experts nous ont remis une analyse très détaillée des options à considérer. Ils ont tenu compte des différents facteurs déterminants dont l'uniformisation de notre parc de matériel roulant et l'amélioration des synergies au sein des TPC. En conclusion, le rapport de RR&A penche pour du matériel roulant de plus grande capacité. En effet, les projections concernant la population chablaisienne prévoient une hausse conséquente à moyen terme.

Ces experts nous conseillent également de remplacer la crémaillère Strub de l'AOMC, système en fin de vie, par une Abt. Notre réseau sera ainsi doté d'un seul et unique type de crémaillère. Tant l'entretien que l'exploitation en retireront de multiples avantages ainsi que de plus grandes synergies. A long terme, ces options resteront valables aussi bien pour répondre aux exigences de l'Agglo que pour renouveler le matériel des lignes BVB, ASD et AL.

Afin de réaliser une économie d'échelle, la direction a entamé des discussions avec d'autres compagnies ferroviaires vaudoises. Une commande groupée de matériel roulant nous assurerait de meilleures conditions d'achat.

V Projets réalisés

Assainissement des passages à niveau (PN)

Grace à la création d'une route d'accès à l'arrière de la Maison des Fribourgeois sur la Commune de Monthey, les TPC ont pu supprimer deux PN qui donnaient accès à cette maison.

Réfection de voie à Aigle

La voie de l'ASD en ville d'Aigle a été complètement rénovée d'avril à juillet 2011 sur une longueur de 980 m. La nouvelle voie repose sur des tapis amortisseurs d'où une nette diminution des vibrations et du bruit lors du passage des trains.

Le secteur entre Poncioni et Les Planches, d'une longueur de 2'300 m, a été rénové.

Ouvrage d'art

Plusieurs chantiers ont eu lieu sur l'ASD au cours de l'année 2011, soit :

- la confortation de huit ouvrages d'art à l'aide d'ancrages ;
- le remplacement du platelage en bois du pont du Vanel ;
- l'installation de protections contre les chutes de pierres aux Fontanelles.



Nouvelle sous-station au Pont de La Tine

Le câblage final des équipements et la mise en service de cette nouvelle sous-station ont eu lieu en octobre 2011. Les anciennes installations ont, quant à elles, été définitivement démontées.

VI Compte de résultat

Chemin de fer

Les produits du chemin de fer se sont élevés à CHF 12'879'999.58, montant auquel il y a lieu d'ajouter l'indemnisation à titre de mandat de prestations de CHF 22'848'610.10, ce qui donne un total de recettes de CHF 35'728'609.68. Les dépenses s'élèvent à CHF 35'692'406.36, laissant apparaître un excédent de produits de CHF 36'203.32. Ce montant est constitué d'un excédent des charges lié au secteur « trafic régional voyageurs » de CHF 20'414.69 d'une part, et d'un excédent des produits liés au secteur « infrastructure » de CHF 56'618.01 d'autre part. Ces résultats sont comptabilisés dans les réserves idoines, soit celle prévue à l'art. 36 LTV s'agissant du trafic régional voyageurs (TRV) et celle prévue à l'art. 67 LCdF s'agissant du secteur lié à l'infrastructure.

Service automobile

Les recettes totales du service automobile atteignent CHF 4'225'947.23, montant auquel il y a lieu d'ajouter l'indemnisation à titre de mandat de prestations de CHF 2'778'395.30, d'où un total des recettes de CHF 7'004'342.53. Les dépenses s'élèvent à CHF 6'978'508.65. L'excédent des produits de ce service de CHF 25'833.88 comprend un montant de CHF 10'107.62 qui représente le bénéfice du secteur « excursions » attribué à la réserve prévue à cet effet. Le solde restant, soit CHF 15'726.26 est transféré à la réserve prévue selon l'art. 36 LTV.

VII Bilan

Le total du bilan au 31 décembre 2011 est de CHF 173'543'622.15.

A noter que, suite à l'assainissement de la caisse de pensions, les réserves de stabilisation sont négatives, soit selon art. 36 LTV à hauteur de CHF 3'306'169.27, soit selon l'art. 67 LCdF à hauteur de CHF 735'035.78.

Nous tenons à conclure ce rapport en vous exprimant, Mesdames et Messieurs les actionnaires, notre reconnaissance pour la confiance que vous nous témoignez et en vous adressant nos remerciements pour l'intérêt que vous portez aux affaires de la société des Transports Publics du Chablais.

Le président:	Le secrétaire:
Frédéric Borloz	Claude Oreiller

Aigle, le 9 mai 2012



Rapport de l'organe de révision

 **ERNST & YOUNG**

Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne
Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Transports Publics du Chablais SA, Aigle

Lausanne, le 9 mai 2012

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Transports Publics du Chablais SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement et l'annexe (pages 26 à 31) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Member of the PricewaterhouseCoopers Network

 **ERNST & YOUNG**

2

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA


Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)


Nicolas Emery
Expert-réviseur agréé

Compte des immobilisations

Service ferroviaire	AL	ASD	AOMC	BVB	TOTAL
Financement par fonds propres					
– PN Hubert				157'000.00	157'000.00
Désinvestissements					
– Wagon fraise à neige Xrot m 932		-68'405.15			-68'405.15
Sous-total :	0.00	-68'405.15	0.00	157'000.00	88'594.85
Financement selon crédits-cadres					
Conventions de prêt pour l'infrastructure					
– Rénovation d'ouvrages d'art		1'191'000.00		87'100.00	1'278'100.00
– Sous-station Pont de la Tine		959'000.00			959'000.00
– Réfection de la voie		4'171'000.00		367'800.00	4'538'800.00
– PN En Play, L'Epine			51'600.00		51'600.00
– PN Troistorrents (Défago)			33'600.00		33'600.00
– Gare de Villars, départ direction Bretaye				1'498'500.00	1'498'500.00
Désinvestissements					
Sous-total :	0.00	6'321'000.00	85'200.00	1'953'400.00	8'359'600.00
Total service ferroviaire	0.00	6'252'594.85	85'200.00	2'110'400.00	8'448'194.85

Compte des immobilisations (suite)

Service automobile	Petit train aiglon	MCC/TM/VCC*	Aigle-Ollon-Villars	Aigle-Villeneuve	Bus Aiglon	CEB	TOTAL
Financement par fonds propres							
– Volvo B6BLE		25'000.00					25'000.00
– Subaru Impreza (occasion 1998)			4'800.00				4'800.00
– Renault Irisbus Citelis				335'000.00			335'000.00
– Renault Irisbus Citelis				335'000.00			335'000.00
– Volvo 7000A				100'000.00			100'000.00
Désinvestissements							
– Volvo B 10 M		-9'000.00					-9'000.00
– Man NL 202 B 10 R		-16'000.00					-16'000.00
– Peugeot Boxer		-17'000.00					-17'000.00
– Renault Agora				-360'000.00			-360'000.00
– Renault Agora				-360'000.00			-360'000.00
Total service automobile	0.00	-17'000.00	4'800.00	50'000.00	0.00	0.00	37'800.00
TOTAL GENERAL							8'485'994.85

* MCC : Monthey–Les Cerniers–Chenarlier

TM : Troistorrents–Morgins

VCC : Val d'Illeiez–Les Crosets–Champoussin

Compte des objets inachevés

Service ferroviaire	AL		ASD		AOMC		BVB		TPC
Financement par fonds propres :									
- Transformation chasse-neige rotatif ex-BVB	60'531.30	60'531.30							60'531.30
- Travaux d'assainissement dépôt Bévieux							194'943.65	194'943.65	194'943.65
Sous-total :	60'531.30		0.00		0.00		194'943.65		255'474.95
Financement selon art. 56 LCdF :									
Conventions de prêt pour l'infrastructure									
Etat au début de l'exercice :	4'900.00		949'674.05		885'626.89		1'137'725.75		2'977'926.69
à ajouter : dépenses diverses de l'exercice	30'368.65		6'821'101.15		638'483.55		861'823.65		8'351'777.00
à déduire : participation de tiers					-185'211.30				-185'211.30
à déduire : transfert au compte de résultat			-340.60		-25.25		-151.50		-517.35
à déduire : transfert au compte des immobilisations		35'268.65	-6'321'000.00	1'449'434.60	-110'200.00	1'228'673.89	-1'953'400.00	45'997.90	-8'384'600.00
Sous total :	35'268.65		1'449'434.60		1'228'673.89		45'997.90		2'759'375.04
Total service ferroviaire	95'799.95		1'449'434.60		1'228'673.89		240'941.55		3'014'849.99
Service automobile									
					MCC/TM/VCC		AOV		TPC
Financement par fonds propres :									
Etat au début de l'exercice :									0.00
à ajouter : dépenses diverses de l'exercice									0.00
à déduire : transfert au compte de résultats						0.00		0.00	0.00
Total service automobile								0.00	0.00
TOTAL GENERAL									3'014'849.99

Compte de résultat

	2011				2010
	Lignes concédées		Services auxiliaires	Total	
	Service chemin de fer	Service automobile			
Transports des voyageurs	7'782'909.78	2'896'923.02	8'318.75	10'688'151.55	11'341'424.09
Transports des marchandises	57'032.80			57'032.80	79'908.20
Produits de transports	7'839'942.58	2'896'923.02	8'318.75	10'745'184.35	11'421'332.29
Prestations de services à des tiers	176'990.10	83'747.60	3'118'227.72	3'378'965.42	3'449'848.75
Fermages et loyers	505'454.80	0.00	177'293.00	682'747.80	647'612.70
Prestations pour des tiers	0.00	1'105'916.76	1'156'876.40	2'262'793.16	1'468'592.65
Produits des participations et du fonds de roulement	134'832.75	0.00	0.00	134'832.75	197'068.04
Autres produits	4'222'779.35	139'359.85	144'626.35	4'506'765.55	1'167'792.35
Produits accessoires	5'040'057.00	1'329'024.21	4'597'023.47	10'966'104.68	6'930'914.49
Prestations globales	12'879'999.58	4'225'947.23	4'605'342.22	21'711'289.03	18'352'246.78
Mandats des pouvoirs publics selon article 49 LCdF	22'848'610.10	2'531'604.00		25'380'214.10	25'778'668.20
Mandats des pouvoirs publics trafic d'agglomération		246'791.30		246'791.30	189'391.85
Total des produits	35'728'609.68	7'004'342.53	4'605'342.22	47'338'294.43	44'320'306.83
Traitements, salaires et charges sociales	-15'617'514.90	-2'977'830.06	-2'128'410.02	-20'723'754.98	-20'165'108.81
Charges pour le personnel	-15'617'514.90	-2'977'830.06	-2'128'410.02	-20'723'754.98	-20'165'108.81
Dépenses générales	-2'212'530.44	-233'558.92	-20'600.04	-2'466'689.40	-2'356'484.91
Publicité	-151'193.90	0.00	0.00	-151'193.90	-198'827.00
Assurances et dédommagements	-373'355.94	-91'013.46	-27'631.54	-492'000.94	-843'674.25
Prestations de services par des tiers	-728'118.30	-784'313.25	-16'705.80	-1'529'137.35	-1'330'775.70
Fermages et loyers	-375'768.90	-883'373.40	-223'102.85	-1'482'245.15	-1'430'118.80
Energie et matières de consommation	-1'996'237.75	-442'555.00	-420'887.05	-2'859'679.80	-3'020'150.45
Matériel, prestations de tiers pour l'entretien	-7'036'999.58	-569'817.51	-1'165'263.86	-8'772'080.95	-6'843'193.11
Frais de capitaux	-143'708.65	-89'900.65	-100'058.15	-333'667.45	-366'030.80
Autres charges	-13'017'913.46	-3'094'532.19	-1'974'249.29	-18'086'694.94	-16'389'255.02

Compte de résultat (suite)

	2011				2010
	Lignes concédées		Services auxiliaires	Total	
	Service chemin de fer	Service automobile			
Charges d'exploitation avant amortissement	-28'635'428.36	-6'072'362.25	-4'102'659.31	-38'810'449.92	-36'554'363.83
Résultat d'exploitation avant amortissement	7'093'181.32	931'980.28	502'682.91	8'527'844.51	7'765'943.00
Amortissements et dépréciation trafic régional voyageurs	-3'253'079.00	-906'146.40	-449'477.70	-4'608'703.10	-3'633'296.25
Amortissements et dépréciation infrastructure	-3'803'899.00			-3'803'899.00	-4'975'107.00
Résultat d'exploitation avant attribution aux réserves	36'203.32	25'833.88	53'205.21	115'242.41	-842'460.25
Attribution à la réserve selon art. 36 LTV		-15'726.26		-15'726.26	
Attribution à la réserve selon art. 67 LCdF	-56'618.01			-56'618.01	
Attribution aux réserves libres		-10'107.62	-53'205.21	-63'312.83	-10'283.31
Résultat de l'exercice - bénéfiques (+) / pertes (-)	-20'414.69	0.00	0.00	-20'414.69	-852'743.56
Contribution d'assainissement LPP	0.00	0.00	0.00	0.00	-8'692'478.00
Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.00	-8'692'478.00
Produits liés à la vente de patrimoine				0.00	385'000.00
Dissolution de provisions				0.00	7'266'006.00
Dissolution de la réserve selon art. 36 LTV	20'414.69			20'414.69	1'650'462.11
Dissolution de la réserve selon art. 67 LCdF				0.00	211'783.00
Dissolution réserves libres				0.00	31'970.45
Produits extraordinaires	20'414.69	0.00	0.00	20'414.69	9'545'221.56
Résultat de l'exercice - bénéfiques (+) / pertes (-)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Compte de bilan

Actif	2011	2010
Disponible	34'869'715.65	32'404'226.66
Réalisable à court terme	1'683'794.04	4'664'798.65
Provision pour créances douteuses	-79'100.00	-152'400.00
Valeur d'exploitation	175'200.00	194'900.00
Comptes de régularisation actifs	727'572.76	665'867.60
Total actifs circulants	37'377'182.45	37'777'392.91
Constructions en cours	3'014'849.99	3'140'975.79
Immobilisations	133'151'589.71*	131'250'635.21
Total actifs immobilisés	136'166'439.70	134'391'611.00
Total actif	173'543'622.15	172'169'003.91
* Immobilisations trafic régional		
voyageurs	121'847'544.23	140'281'117.30
Immobilisations infrastructure	151'966'333.55	124'653'561.08
Autres immobilisations	3'238'355.03	3'238'355.03
Trafic régional voyageurs		
fonds d'amortissement	-88'705'351.10	-85'598'683.20
Infrastructure fonds		
d'amortissement	-54'169'601.00	-50'365'702.00
Autres immobilisations		
fonds d'amortissement	-1'025'691.00	-958'013.00

Passif	2011	2010
Dettes à court terme	3'813'840.93	4'287'458.76
Forces Motrices de l'Avançon c/c	416'354.10	1'014'031.05
Comptes de régularisation passifs	170'127.61	132'443.11
Total engagements à court terme	4'400'322.64	5'433'932.92
Dettes financières	8'048'766.87	7'450'909.37
Provisions	6'119'102.36	7'573'571.73
Total engagements à long terme	14'167'869.23	15'024'481.10
Contribution d'investissement		
des pouvoirs publics	148'560'632.00	145'411'034.00
Capital-actions	8'750'000.00	8'750'000.00
Réserve légale	96'422.30	96'422.30
Réserve de stabilisation		
selon l'art. 36 LTV	-3'306'169.27	-3'219'044.80
Réserve de stabilisation		
selon l'art. 67 LCdF	-735'035.78	-874'089.82
Autres réserves	1'609'581.03	1'546'268.21
Bénéfices (+) / Pertes (-) au bilan	0.00	0.00
Total fonds propres	6'414'798.28	6'299'555.89
Total passif	173'543'622.15	172'169'003.91
Total des sur-armortissements	5'651'996.00	5'651'996.00

Tableau de financement

	2011	2010
Flux de trésorerie		
provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat net d'exploitation		
Dotations aux réserves art. 67 LCdF		652.99
Dotations aux autres réserves	63'312.82	10'283.31
Dotations à la provision « ducroire »	-73'300.00	40'400.00
Dotations à la provision « propres actions »		6'120.00
Dotations aux autres provisions		278'340.00
Dissolution provision ASCOOP		-6'599'686.00
Transfert de la perte reportée à la réserve art. 67 LCdF	56'618.01	-1'651'115.29
Transfert de la perte reportée à la réserve art. 36 LTV	-4'688.44	-211'782.81
Dissolution autres réserves		-38'090.45
Dissolution autres provisions	-1'454'469.37	-660'200.00
Amortissements	8'392'902.10	8'586'503.25
Reprise d'amortissements	-1'414'657.20	-1'204'800.00
Désinvestissements	1'414'657.20	1'204'800.00
Résultat aliéné d'investissements		-385'000.00
Résultat financier	333'667.45	366'030.80
Capacité d'autofinancement	7'314'042.57	-257'544.20
Variation du réalisable à court terme	2'981'004.61	-1'172'131.65
Variation des valeurs d'exploitation	19'700.00	21'900.00
Variation des comptes de régularisation des actifs	-61'705.16	-318'491.35
Variation des dettes à court terme	-1'071'294.78	1'485'525.96

	2011	2010
Variation des comptes de régularisation des passifs	37'684.50	-172'235.70
Flux de trésorerie d'exploitation	9'219'431.74	-412'976.94
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		
Investissement	-10'352'942.10	-4'691'225.26
Résultat aliéné d'investissements		385'000.00
Flux de trésorerie d'investissement	-10'352'942.10	-4'306'225.26
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		
Financement immobilisation par des tiers	185'211.30	150'667.25
Variation des contributions d'investissements	3'149'598.00	-875'837.00
Variation des dettes financières	597'857.50	5'125'626.75
Résultat financier	-333'667.45	-366'030.80
Flux de trésorerie de financement	3'598'999.35	4'034'426.20
Flux net de trésorerie	2'465'488.99	-684'776.00
Vérification		
Trésorerie au 01.01.2011	-32'404'226.66	-33'089'002.66
Trésorerie au 31.12.2011	34'869'715.65	32'404'226.66
Flux net de trésorerie	2'465'488.99	-684'776.00

Annexe aux comptes de l'exercice 2011

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les états financiers ont été préparés en conformité des dispositions du code des obligations (CO) ainsi que de la Loi sur les Chemins de Fer (LCdF) et de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises concessionnaires (ORCO).

Aucune norme particulière n'est appliquée pour l'établissement des comptes.

Principes d'évaluation

L'établissement des comptes se fonde sur le principe de la continuation de l'exploitation. Les actifs sont évalués au plus à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient, déduction faite des amortissements nécessaires. Les passifs comprennent toutes les positions nécessaires. Tous les risques de pertes et les diminutions de valeur sont pris en compte par des corrections de valeur ou des amortissements adéquats.

Immobilisations

Les nouveaux objets sont entrés en comptabilité à leur prix de revient, en général au 1^{er} janvier de l'année en cours, exception faite des véhicules voyageurs enregistrés à la date de leur mise en exploitation. Les amortissements sont calculés

linéairement et sont fondés sur une durée d'utilisation prévisible.

Dispositions particulières

Les dépenses pour les installations qui ne sont pas encore en service à la fin de l'année figurent dans le compte « Objets inachevés ».

Les contributions à fonds perdus pour les objets ou parties d'objets pouvant être portés à l'actif sont comptabilisées dans le compte des amortissements; elles ne doivent pas influencer sur le résultat. Ces objets ou parties d'objets doivent figurer séparément dans le compte des immobilisations et dans celui des amortissements.

Amortissements

Le compte d'amortissements dans le bilan est tenu selon le principe des montants bruts.

Les amortissements sont fixés sur la base des coûts de construction et d'acquisition ainsi qu'en fonction de la durée d'utilisation vraisemblable des installations selon des taux compris dans la fourchette imposée dans l'ordonnance du DETEC, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas.

En général, les durées d'amortissements sont les suivantes :

Bâtiments	66 ans
Superstructures	33 ans
Equipements et installations	20 ans
Sous-stations	40 ans
Sécurité et télécommunications	25 ans
Automotrices	33 ans
Autobus	10 à 14 ans
Véhicules de service	10 ans
Objets mobiliers	10 à 20 ans

Créances

Les créances envers les clients sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette anticipée.

Stocks

Les stocks sont basés sur la valeur d'inventaire ou de réalisation si cette dernière s'avère plus basse.

Sur les pièces de réserve (pièces d'une certaine importance et/ou permettant, par échange standard, une remise en état rapide d'un véhicule ou d'une installation), un amortissement de 10 % par année est comptabilisé.

Conversion des monnaies étrangères (change dans les gares)

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. A la clôture de l'exercice, les actifs et les passifs en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la fin de l'année.

Indications sur la réalisation d'une évaluation du risque

Par risque, on entend l'éventualité que certains événements influencent négativement le résultat financier de l'entreprise, ou causent des dommages pouvant mettre en péril sa pérennité.

Son évaluation est donc une composante de la gestion globale de l'entreprise et doit être intégrée dans la stratégie et les processus de direction.

Une analyse des risques a été réalisée par le Conseil d'administration de la société. Celle-ci traite des principaux risques auxquels la société est exposée et la pertinence des mesures prises afin de réduire leurs impacts.

Approbation des comptes par l'Office fédéral des transports (OFT)

Dans son courrier du 16 avril 2012, l'OFT a approuvé les comptes 2011 des TPC.

Valeurs d'assurances incendie	2011	2010
Immobilière		
- Vaud (indice 117/117)	51'240'982	49'568'270
- Valais (indice 1042.6/1030.7)	6'199'134	6'199'134
Mobilière	243'479'509	243'479'509
Actions propres		
Propres actions détenues au 1 ^{er} janvier	3'594	2'993
Achat durant l'exercice		610
Vente durant l'exercice		-9
Propres actions détenues au 31 décembre	3'594	3'594

Prestations de trafic et produits de transport 2011

	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km		Produits CHF		Produits par personne CHF	
		%		%		%		Produits par voy.-km ct.
Chemin de fer AL								
Transport de personnes								
Voyageurs individuels	91'803	20	532'144	20	602'417	35	7	113
Voyageurs avec CMC*	16'446	4	91'182	4	66'215	4	4	73
Voyageurs en groupes	17'812	4	106'137	4	76'294	4	4	72
Voyageurs abonnés	262'335	56	1'385'019	53	389'839	22	1	28
Trafic forfaitaire	81'312	16	481'723	19	508'088	29	6	105
Abonnements 1/2 prix					99'770	6		
	469'708	100	2'596'205	100	1'742'623	100	4	67
Commissions					4'459			
Bagages					6'192			
TVA					-128'171			
Total	469'708		2'596'205		1'625'103		3	63

* CMC : carte multicourse

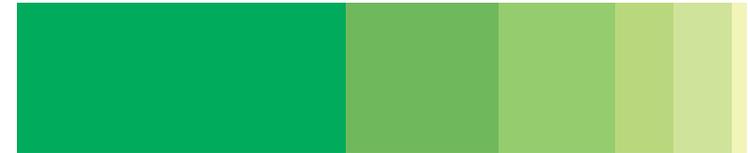
■ 35% individuels ■ 22% abonnés ■ 4% CMC
■ 29% forfaitaire ■ 6% abonnements 1/2 prix ■ 4% groupes



	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km		Produits CHF		Produits par personne CHF	
		%		%		%		Produits par voy.-km ct.
Chemin de fer AOMC								
Transport de personnes								
Voyageurs individuels	229'659	28	2'314'000	34	952'446	45	4	41
Voyageurs avec CMC*	73'914	9	562'187	8	166'430	8	2	30
Voyageurs en groupes	16'601	2	200'414	3	44'021	2	3	22
Voyageurs abonnés	376'187	46	2'410'226	35	340'168	16	1	14
Trafic forfaitaire	129'831	15	1'329'217	20	458'117	21	4	34
Abonnements 1/2 prix					170'964	8		
	826'192	100	6'816'044	100	2'132'146	100	3	31
Commissions					34'328			
Bagages					1'566			
TVA					-158'947			
Total	826'192		6'816'044		2'009'093		2	29

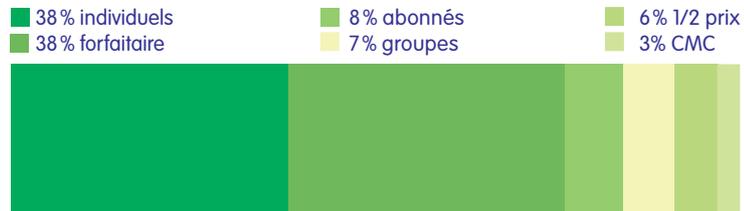
* CMC : carte multicourse

■ 45% individuels ■ 16% abonnés ■ 8% CMC
■ 21% forfaitaire ■ 8% abonnements 1/2 prix ■ 2% groupes



Chemin de fer ASD	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km		Produits CHF		Produits par personne CHF		Produits par voy.-km ct.
		%		%		%		%	
Transport de personnes									
Voyageurs individuels	58'175	25	1'070'410	31	376'605	38	6	35	
Voyageurs avec CMC *	7'662	3	111'834	3	27'390	3	4	24	
Voyageurs en groupes	22'888	10	305'165	9	65'994	7	3	22	
Voyageurs abonnés	77'780	34	873'913	25	81'761	8	1	9	
Trafic forfaitaire	63'897	28	1'143'876	32	380'394	38	6	33	
Abonnements 1/2 prix					63'218	6			
Total	230'402	100	3'505'198	100	995'362	100	4	28	
Commissions					-28'287				
Bagages					377				
TVA					-71'295				
Total	230'402		3'505'198		896'157		4	26	

* CMC : carte multicourse



Chemin de fer BVB	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km		Produits CHF		Produits par personne CHF		Produits par voy.-km ct.
		%		%		%		%	
Transport de personnes									
Voyageurs individuels	754'942	83	2'763'763	77	2'950'418	89	4	107	
Voyageurs avec CMC *	23'042	3	126'620	4	81'300	2	4	64	
Voyageurs en groupes	18'932	2	111'666	3	58'173	2	3	52	
Voyageurs abonnés	80'126	9	509'566	14	70'128	2	1	14	
Trafic forfaitaire	32'528	3	73'821	2	82'642	3	3	112	
Abonnements 1/2 prix					74'672	2			
Total	909'570	100	3'585'436	100	3'317'333	100	4	93	
Commissions					180'110				
Bagages					2'026				
TVA					-256'463				
Total	909'570		3'585'436		3'243'006		4	90	

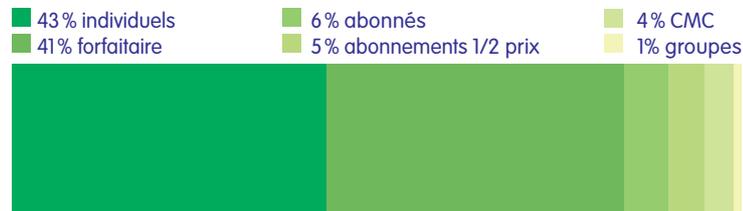
* CMC : carte multicourse



Prestations de trafic et produits de transport 2011 (suite)

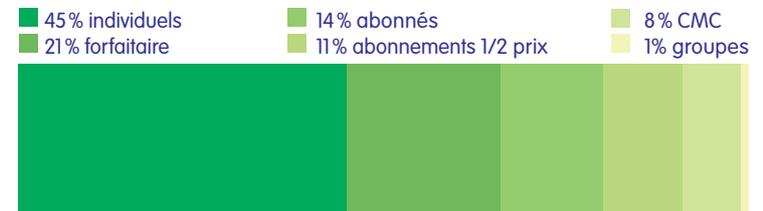
	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km		Produits CHF		Produits par personne CHF		Produits par voy.-km ct.
		%		%		%			
Service automobile BVB									
Transport de personnes									
Voyageurs individuels	59'912	26	704'388	28	303'061	43	5	43	
Voyageurs avec CMC*	9'168	4	101'772	4	26'278	4	3	26	
Voyageurs en groupes	1'756	1	27'593	1	5'162	1	3	19	
Voyageurs abonnés	27'119	12	348'947	14	44'748	6	2	13	
Trafic forfaitaire	132'851	57	1'353'813	53	286'120	41	2	21	
Abonnements 1/2 prix					38'087		5		
Total	230'806	100	2'536'513	100	703'456	100	3	28	
Commissions					-46'873				
TVA					-49'068				

* CMC : carte multicourse



	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km		Produits CHF		Produits par personne CHF		Produits par voy.-km ct.
		%		%		%			
Service automobile Aigle-Villeneuve									
Transport de personnes									
Voyageurs individuels	44'456	43	209'846	35	96'330	45	2	46	
Voyageurs avec CMC*	5'104	5	26'492	4	17'943	8	4	68	
Voyageurs en groupes	1'128	1	11'317	2	1'056	1	1	9	
Voyageurs abonnés	31'588	31	200'814	34	29'558	14	1	15	
Trafic forfaitaire	20'503	20	150'356	25	45'830	21	2	30	
Abonnements 1/2 prix					24'430		11		
Total	102'779	100	598'825	100	215'147	100	2	36	
Commissions					-17'023				
TVA					-14'674				

* CMC : carte multicourse



Service automobile AOMC	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km		Produits CHF		Produits par personne CHF		Produits par voy.-km ct.
		%		%		%			
Transport de personnes									
Voyageurs individuels	14'344	2	133'473	3	58'221	6	4	44	
Voyageurs avec CMC*	6'402	1	49'620	1	14'751	2	2	30	
Voyageurs en groupes	4'735	1	54'184	1	13'490	1	3	25	
Voyageurs abonnés	626'136	95	4'570'017	93	872'532	88	1	19	
Trafic forfaitaire	9'896	1	84'824	2	18'181	2	2	21	
Abonnements 1/2 prix					12'062	1			
	661'513	100	4'892'118	100	989'237	100	1	20	
Commissions					-19'401				
Bagages					25				
TVA					-71'861				
Total	661'513		4'892'118		898'000		1	18	

■ 88% abonnés
 ■ 2% forfaitaire
 ■ 1% abonnements 1/2 prix
■ 6% individuels
 ■ 2% CMC
 ■ 1% groupes



Données statistiques chronologiques

	Année	Parcours			Trafic voyageurs et marchandises		
		Effectif du personnel*	Trains-km	Essieux-km	Nombre de voyageurs	Voyageurs-km	Bagages**
AL	2008	25	83'917	671'335	320'825	1'823'860	53
	2009	27	83'283 ¹	666'264	311'891	1'815'461	46
	2010	28	84'317 ⁴	674'538	379'308	2'078'018	38
	2011	29	88'528	708'224	469'708	2'596'205	48
AOMC	2008	46	302'132 ²	2'417'054	713'493	6'094'446	38
	2009	48	392'037	3'136'296	767'420	6'638'136	17
	2010	48	391'752 ⁵	3'134'019	842'445	7'114'700	14
	2011	45	391'903	3'135'224	826'192	6'816'044	12
ASD	2008	29	231'643 ³	1'853'145	271'604	3'827'470	8
	2009	24	264'181	2'113'448	277'061	3'809'782	7
	2010	24	261'128 ⁶	2'089'023	271'056	3'970'475	4
	2011	25	256'769 ⁷	2'054'152	230'402	3'505'198	3
BVB	2008	57	193'693 ⁸	1'549'544	990'000	4'186'500	32
	2009	56	184'546 ⁹	1'476'368	1'064'683	4'328'217	19
	2010	56	189'524 ¹⁰	1'516'191	1'047'118	4'189'106	13
	2011	55	188'083	1'504'664	909'570	3'585'436	16

Notes:

Remplacement des trains pendant les travaux entre :

- 1 Aigle et Leysin, du 20 avril au 20 mai 2009 (les kilomètres bus sont inclus dans les données statistiques).
- 2 Monthey et Champéry, du 28 avril au 8 novembre 2008.
- 3 Aigle et Le Sépey, du 31 mars au 12 juin 2008.

Fermeture de tronçon :

- 4 Durant 11 jours en septembre pour travaux de bourrage (les km bus sont inclus dans les données statistiques).
- 5 Durant 8 jours pour travaux de bourrage (les km bus sont inclus dans les données statistiques).
- 6 Entre Aigle et Le Sépey du 27 février au 10 avril 2010, suite à l'éboulement « Les Fontanelles » + 15 jours de bourrage (les km bus sont inclus dans les données statistiques).
- 7 Entre Exergillod et Le Sépey du 30 mars au 10 avril 2011 et entre Aigle et Le Sépey du 11 avril au 30 juillet 2011 (les km bus sont inclus dans les données statistiques).
- 8 Entre Villars et Bretaye, du 1^{er} septembre au 27 novembre 2008.
- 9 Entre Villars et Bretaye du 7 septembre au 12 novembre 2009.
- 10 Divers tronçons durant 15 jours pour travaux de bourrage (les km bus sont inclus dans les données statistiques).

* (non compris le personnel du serv. automobile, de CarPostal et du CEB)

** (en tonnes)

Compte d'exploitation

Année	Produits d'exploitation			Charges d'exploitation							Excédent	Mandats de prest.	Charges extraord.	Produits extraord.	Résultat
	Produits de transp.	Produits accessoires	Total des produits	Frais de personnel	Frais de choses	Amort. ordin.	Total des charges								
AL	2008	1'243'308	387'630	1'630'938	2'970'199	1'356'887	1'040'164	5'367'250	-3'736'312	3'821'205					
	2009	1'120'435	258'571	1'379'006	2'674'423	1'450'755	1'113'236	5'238'414	-3'859'408	3'859'494					
	2010	1'336'718	265'668	1'602'386	2'866'503	1'706'331	1'116'087	5'688'921	-4'086'535	4'007'793	1'404'620	1'327'386	-155'976		
	2011	1'630'836	235'481	1'866'317	3'086'917	1'433'630	1'006'642	5'527'189	-3'660'872	3'936'173				275'301	
AOMC	2008	1'843'170	887'366	2'730'536	4'477'876	2'514'439	2'989'549	9'981'864	-7'251'328	7'338'800					
	2009	1'997'359	278'227	2'275'586	3'862'947	2'734'453	3'089'397	9'686'797	-7'411'211	7'412'207					
	2010	2'111'478	368'702	2'480'180	3'714'752	3'170'444	3'103'799	9'988'995	-7'508'815	7'486'396	2'257'271	1'432'597	-847'093		
	2011	2'009'470	401'157	2'410'627	4'426'733	2'698'111	3'040'281	10'165'125	-7'754'498	7'769'379				14'881	
ASD	2008	1'009'075	221'649	1'230'724	2'108'858	2'007'072	1'010'803	5'126'733	-3'896'009	3'993'337					
	2009	980'129	591'290	1'571'419	2'898'542	1'668'406	1'037'694	5'604'642	-4'033'223	4'033'292					
	2010	1'009'814	588'631	1'598'446	3'419'237	2'679'708	1'037'553	7'136'498	-5'538'052	5'113'567	1'057'440	1'363'321	-118'604		
	2011	912'612	3'525'140	4'437'752	2'307'136	5'645'554	1'192'581	9'145'271	-4'707'519	4'405'578				-301'941	
BVB	2008	3'863'206	773'391	4'636'597	5'473'804	2'953'124	2'191'397	10'618'325	-5'981'728	6'244'800					
	2009	4'023'592	809'287	4'832'879	5'989'656	3'074'737	2'075'556	11'139'949	-6'307'070	6'307'299					
	2010	3'746'145	673'790	4'419'935	5'633'911	3'569'766	2'100'306	11'303'983	-6'884'048	6'673'902	2'746'141	2'546'478	-409'809		
	2011	3'287'025	878'279	4'165'304	5'796'728	3'240'619	1'817'474	10'854'821	-6'689'518	6'737'480				47'962	

Etat du matériel roulant au 31 décembre 2011

Véhicules	Séries	Anciens numéros	Nouveaux numéros	Mise en service	Ecussons
Chemin de fer AL					
Locomotive	He 2/2	12	Vhc historique	1915	
Tracteur	Te 2/2	101	1101	1949	
Automotrices	Arseh 2/4	201	201	1946	
	BDeh 2/4	202	202	1946	
	BDeh 2/4	203	203	1946	
	BDeh 4/4	301	301	1966	Aigle
	BDeh 4/4	302	302	1966	Leysin
	BDeh 4/4	303	311	1987	Yvorne
	BDeh 4/4	304	312	1987	Ollon
	BDeh 4/4	305	313	1993	La Berneuse
Voitures avec cabine de commande	Bt	351	351	1966	
	Bt	352	352	1966	
	Bt	353	361	1987	
	Bt	354	362	1987	
	Bt	355	363	1993	
Wagons	GK	83	803	1908	
marchandises	Kkm	121	821	1913	
Wagons de service	X	1	901	1945	
	X	3	903	1903	
	X	5	905	1986	

Véhicules	Séries	Anciens numéros	Nouveaux numéros	Mise en service	Ecussons
	X	72	906	1901	
	Xkmu	311	911	1898	
	Xrotm	320	920	1971	

Chemin de fer AOMC					
Automotrices	BDeh 4/4	1	501	1987	Vaud
	BDeh 4/4	2	502	1987	Valais
	BDeh 4/4	3	503	1992	Europe
	BDeh 4/4	11	511	1954	Champéry
	BDeh 4/4	12	512	1954	Val-d'Illeiez
	BDeh 4/4	13	513	1954	Monthey
	BDeh 4/4	14	514	1954	Troistorrents
	Be 4/4	101	101	1966/1985	Yvorne
	Be 4/4	102	102	1966/1985	Chablais
	Be 4/4	103	103	1966/1985	Collombey-Muraz
	Be 4/4	105	105	1966/1985	Aigle
Automotrices-doubles	Beh 4/8		591	2001	
	Beh 4/8		592	2001	Portes-du-Soleil

Véhicules	Séries	Anciens numéros	Nouveaux numéros	Mise en service	Ecussons
Voitures avec cabine de commande	Bt	31	531	1987	
	Bt	32	532	1987	
	Bt	132	132	1966/1985	
	Bt	134	134	1966/1985	
Voitures voyageurs	B	23	523	1967	
	B	24	524	1968	
	B	25	525	1969	
Wagons marchandises	Gk-v	661	661	1908	
	Gk-v	662	662	1908	
	Gk-v	663	663	1908	
	K	64	64	1908	
	K	65	65	1910	
	Kkm	L71	671	1920	
	Kkm	L72	672	1920	
Wagons de service	Kkmp	M82	682	1913	
	X	42	42	1908	
	X	M83	955	1909	
	X	M84	956	1909	
	X2	81	81	1913	
	X2	M86	954	1910	
	X2	M85	957	1910/2009	

Véhicules	Séries	Anciens numéros	Nouveaux numéros	Mise en service	Ecussons
Chemin de fer ASD					
Automotrices	BDe 4/4	1	Vhc historique	1913	
	BDe 4/4	2	Vhc historique	1913	
	BDe 4/4	401	401	1987	Ormont-Dessus
	BDe 4/4	402	402	1987	Ormont-Dessous
Voitures voyageurs	BDe 4/4	403	403	1987	Ollon
	BDe 4/4	404	404	1987	Aigle
	B2	35	Vhc historique	1913	
	B2r	34	Vhc historique	1913	
Voitures avec cabine de commande	Ars	421	421	1966/1987	
	By	884-3	884-3	1995	
	Bt	431	431	1966/1987	
	Bt	432	432	1966/1987	
Wagons marchandises	Arst	433	433	1966/1987	
	Bt	434	434	1966/2000	
	K	41	41	1913	
	K	42	42	1913	
	K	43	43	1913	
	K	44	44	1913	

Etat du matériel roulant au 31 décembre 2011 (suite)

Véhicules	Séries	Anciens numéros	Nouveaux numéros	Mise en service	Ecussons
	K	45	45	1913	
	M	71	71	1913	
	M	72	72	1913	
	M	105	105	1913	
	M	107	107	1913	
	M	163	163	1913	
Wagon de service	M	181	181	1973	
Chasse-neige	X	2	Hors serv. 932	1970	
	Xrotm	M 74	933	2008	
Wagon basculant	Fau		812	2007	
Wagon container	Lb	ex CJ	352	1999	
	Lb	ex CJ	353	1999	

Chemin de fer BVB

Locomotives	HGe 4/4	31	31	1953	Lavey
	HGe 4/4	32	32	1964	Villars
Automotrices	Be 2/2	9	9	1915	
	Be 2/3	15	15	1948	
	Be 2/3	16	16	1948	
	BDeh 2/4	22	22	1940	

Véhicules	Séries	Anciens numéros	Nouveaux numéros	Mise en service	Ecussons
	BDeh 2/4	23	23	1940	
	BDeh 2/4	24	24	1941	
	BDeh 2/4	25	25	1944	
	BDeh 2/4	26	26	1945	
	BDeh 4/4	81	81	1976	Gryon
	BDeh 4/4	82	82	1977	Ollon
	BDeh 4/4	83	83	1987	Bex
Automotrices-doubles	Beh 4/8		91	2000	Bretaye
	Beh 4/8		92	2001	Barboleuse
	Beh 4/8		93	2001	Tüttlingen
Voitures voyageurs	B	51	51	1953/1996	
	Bs	52	52	1953/1998	
	B	54	62	1977	
	By	881-9	881-9	1994	
	B	ex CEV 223	66	1984/2010	
Voitures avec cabine	Bst	61	53	1964/1997	
de commande	Bt	62	54	1964/1999	
	Bt	63	63	1976	
	Bt	64	64	1977	
	Bt	65	65	1987	
	Bt	53	61	1976/2000	
Tracteur	Te 2/2	42	42	1898	

Véhicules	Séries	Anciens numéros	Nouveaux numéros	Mise en service	Ecussons
Wagons	OM	121	721	1944	
marchandises	OM	122	722	1944	
	OM	123	723	1946	
	OM	124	724	1946	
	OM	125	725	1964	
	OM	126	726	1974	
	OM	127	727	1976	
	OM	741	728	1983	
	Gk	205	705	1913	
	Gk	206	706	1910	
	Kkm	216	716	1910	
	Kkm	217	717	1910	
	Kkm	218	718	1910	
	Kkm	219	719	1910	
	Rs	771	Hors service	1892	
	Xcmp	251	751	1913	
	Xcmp	252	752	1913	
Sb (lab)Ex Brünig	7511	781	1953/2008		
Sb (lab)Ex Brünig	7513	782	1953/2008		
Wagons de service	X	312	912	1954	
	X2	314	914	1971	
	X	316	916	1979	

Véhicules	Séries	Anciens numéros	Nouveaux numéros	Mise en service	Ecussons
	C2		57*	1930	
	Xak		917	1900/2007	
Chasse-neige	Xe	1501	Hors service	1948/1983	
	Xrotm	Udk 761	921	1908/2010	

** Rendu au Blonay-Chamby en octobre 2011.

Impressum

Coordination du projet

Claude Oreiller
Carole Oehner

Conception

Service marketing et communications TPC

Photos

G. Montangero, sauf:
Laurent Pittet (p. 7),
André Von Arx (p. 13, en haut),
Fotolia (p.13, au centre),
Marc Striffeler (p. 13, en bas),
Marc Junod (p. 35)

Impression

Imprimerie Gessler SA à Sion

Copyright

2012 – Transports Publics du Chablais
Tous droits réservés.

